

CV INFOS – Octobre 2018



Projets / communication :

1 – Réunion d'information

Nous vous rappelons que la Fédération du Club Vosgien organise une journée d'information pour les dirigeants des associations locales le mercredi 17 octobre 2018 au Conseil Départemental du Bas-Rhin à STRASBOURG.

2 - Labellisation

Nous avons le plaisir de vous informer que la labellisation de nos itinéraires au titre du Patrimoine Culturel Européen nous a été accordée en date du 20 septembre 2018.

Cette reconnaissance européenne renforce notre image au niveau national et international auprès du public. Elle est le fruit d'un travail collectif de tous les bénévoles du Club Vosgien qui oeuvrent sur nos itinéraires depuis près de 150 ans.

Nous vous remercions pour votre engagement et comptons sur vous pour diffuser largement cette excellente nouvelle.

Nouveau Partenaire Voyage :



Les membres du Club Vosgien bénéficieront des avantages suivants :

Une réduction de 10% sur les tarifs publics TTC de la pension complète, la demi-pension et la location, appliquée exclusivement aux villages Ternélia et cumulable avec toutes les promotions en cours.

Une réduction de 5% sur les tarifs publics TTC de la pension complète, la demi-pension et la location, appliquée aux villages Partenaire Ternélia et cumulable avec toutes les promotions en cours.

Le code partenaire **FD161CV** est désormais actif et vous permet de bénéficier de réductions.

Vous pourrez retrouver leurs brochures en ligne à l'adresse suivante

<https://www.ternelia.com/fr/brochures-ternelia>

et plus spécifiquement leur brochure sports:

<https://www.brochuresenligne.com/docs/brochures/ternelia-sports-2019.html>

Nous restons à votre disposition et vous souhaitons de belles randonnées automnales

L'équipe de la Fédération du Club Vosgien